

MESURES SANITAIRES SALLE d'ACTIVITES PHYSIQUES (FJEP) **(hors Gym Bout d'chou)**

(mises à jour le 08/09/20)

Afin de permettre la reprise des activités ci-dessus concernées, le FJEP de CHAMPIGNEULLES s'engage à respecter les directives du Ministère des Sports.

Chaque personne s'engage à :

1. **Se désinfecter les mains à son arrivée et à la fin de l'activité** grâce au gel hydro alcoolique mis à disposition par le FJEP
2. **Pour les plus de 11 ans** : Être muni d'un masque lors de la circulation et jusqu'à l'arrivée sur l'aire de pratique et le début de l'activité physique. Il n'est pas obligatoire pendant toute la durée de l'activité physique et sportive, y compris pendant les pauses.
3. **Respecter le sens de circulation mis en place** : entrée par la porte principale (gauche) et sortie par la porte secondaire (droite), couloir à double sens, etc. L'entrée dans la grande salle d'activité se fera par la porte principale (gauche) et la sortie par la porte secondaire (droite) ou par la porte vitrée donnant directement sur l'extérieur.
4. Maintenir une **distanciation physique de 1m en tout temps**. Pour une pratique sportive dite « statique » (Yoga, Sophrologie) ; 1m de distance suffit. Lors de la **pratique sportive dite « dynamique »** (fitness, danse), **une distance de 2m entre chaque adhérent** devra être respectée sauf lorsque la discipline exige un contact. L'effectif maximum sera défini par les dimensions de la salle.
5. **Respecter le marquage au sol** qui garantit la distance minimum à respecter entre chaque participant (croix orange). En cas d'utilisation d'un tapis, deux dispositions sont possibles :



- en quinconce => la croix orange doit être placée au centre de ce dernier
- en cercle => La ligne blanche symbolise l'extrémité du tapis la plus au centre

6. **Venir avec son propre tapis et une serviette** si nécessaire à l'activité. En cas d'oubli, le FJEP pourra fournir un tapis que le participant s'engage à désinfecter à la fin de l'activité grâce aux produits fournis.
7. **Venir en tenue de sport** pour ne pas avoir à se changer. Les vestiaires collectifs seront fermés.

8. Fournir une paire de basket propre à l'activité apportée dans un sac et spécifique à l'activité.
9. Désinfecter le matériel non personnel qui aura été utilisé à l'aide des produits fournis.
10. Les bouteilles d'eau devront dans la mesure du possible être suffisamment éloignées les unes des autres et si possible étiquetées à votre nom. Les effets personnels sont limités au maximum et conservés dans un sac fermé sans contact avec ceux des autres usagers et à proximité du participant.

Règles générales :

11. L'intervenant complètera les feuilles de présence (date de la séance et noms des participants). A la fin de la séance, il devra désinfecter interrupteurs, poignées de portes, sono, et tout matériel utilisé avant de quitter le bâtiment. S'il est le dernier utilisateur, il devra fermer les deux portes d'entrée.
12. **L'intervenant devra aérer la pièce le temps nécessaire à l'issue de son activité. Pour cela, la salle doit être libérée 5min entre chaque cours et la porte donnant sur l'extérieur laissée ouverte pour permettre l'aération. Les nouveaux participants ne pourront pas rentrer tant que ceux du cours d'avant ne sont pas sortis.**
13. Les locaux sont nettoyés et désinfectés tous les jours selon les préconisations et normes sanitaires en vigueur.

Pour résumer, à chaque séance, sont présents :

- Du gel hydro alcoolique
- De l'essuie-tout et du spray désinfectant pour les tapis et autre matériel
- Une boîte de masque à usage unique de secours